

ment fertile, la seule qui, à 800 km. à la ronde, présente des ressources. Le Borkou serait assez riche en bœufs et moutons, que fournit le Ouadai en échange des dattes et du sel recueilli dans les mares salées dispersées çà et là.

**Retour du lieutenant Boyd Alexander et du major Powell-Cotton.** — La mission ALEXANDER-GOSLING, que nous avons signalée il y a un an et demi<sup>1</sup>, a achevé ses travaux en remontant l'Ouellé, puis en gagnant le Nil; le capitaine G. B. Gosling a succombé à son tour (on se souvient que le capitaine CLAUDE ALEXANDER était mort en novembre 1904) le 13 juin, à la suite des fatigues éprouvées dans la forêt équatoriale. Le lieutenant BOYD ALEXANDER, seul survivant, est rentré en Angleterre en février, après avoir atteint la mer Rouge à Port-Soudan le 14 janvier. Il rapporte un spécimen complet du fameux Okapi, cet animal de la forêt équatoriale signalé vers 1901 par Sir HARRY JOHNSTON, et qui a vivement piqué depuis lors la curiosité des chercheurs. C'est un animal qui vit dans les marais et dans les fleuves vaseux, où il se nourrit de plantes aquatiques, et qui ne peut être aperçu que dans les premières heures de la matinée, car il se retire dans la forêt tout le jour. Par ses caractères, il rappelle à la fois la girafe, le zébre et le tapir; c'est un type essentiellement composite, qui ne s'est conservé que grâce au sûr abri de la forêt équatoriale<sup>2</sup>.

En même temps que le lieutenant ALEXANDER, est rentré le major P. H. G. POWELL-COTTON, dont nous avons également annoncé le nouveau voyage. Se rendant par le haut Nil dans l'Est de l'État du Congo, il a longtemps séjourné parmi les Pygmées de la forêt, qu'il a eu tout le loisir d'étudier par la photographie, le phonographe, etc. Sa tentative ayant surtout un but zoologique, il a obtenu de ce côté de remarquables résultats. Lui aussi a envoyé au British Museum un très beau squelette d'Okapi avec sa peau; il s'est procuré un exemplaire du Rhinocéros blanc, espèce très rare; enfin, il a découvert six espèces nouvelles: le Chat-tigre noir, le Blaireau à miel (*honey badger*) ou Ratel noir de l'Itouri, etc. L'expédition est rentrée par le lac Albert-Édouard, où elle a observé une population lacustre, dont les habitations sont construites sur des plates-formes flottantes. Sur les rives de la Sassa, M<sup>r</sup> POWELL-COTTON a été grièvement maltraité par un lion blessé<sup>3</sup>.

**Les résultats de l'expédition du duc des Abruzzes au Rouvenzori.** — Il nous semble indispensable, après les deux notes détaillées que cette Chronique<sup>4</sup> a déjà consacrées au Rouvenzori, de résumer ici les faits nouveaux extrêmement importants acquis par l'expédition du duc des ABRUZZES de juin et juillet 1906 et qui sont connus avec précision depuis l'exposé qu'en a fait LOUIS DE SAVOIE lui-même, à Rome et à Londres, les 7 et 11 janvier derniers<sup>5</sup>. A cette double conférence du célèbre

1. *Annales de Géographie*, XIV, Chronique du 15 nov. 1905, p. 473.

2. *Geog. Journ.*, XXVIII, 1906, p. 181; XXIX, March, 1907, p. 316.

3. *Geog. Journ.*, March, 1907, p. 316.

4. *Annales de Géographie*, XV, Chroniques du 15 mai 1906, p. 282, et du 15 novembre 1906, p. 484.

5. La conférence du duc des ABRUZZES a été publiée dans le *Boll. Soc. Geog. Ital.* sous le titre: *Esplorazione nella catena del Rouvenzori* (Serie IV, VIII, febr. 1907, p. 39-127, 5 pl. phot., 2 pl. carte-itinéraire et carte de la chaîne du Rouvenzori à 1:20 000); et dans le *Geog. Journ.* sous le titre: *The Soons of the Nile* (XXIX, Febr., 1907, p. 121-147, 6 pl. phot., 1 pl. carte du massif à 1:50 000). La carte italienne, d'échelle plus grande, est en outre d'un maniement plus commode, parce qu'elle donne les altitudes en mètres.

# Persée

<http://www.persee.fr>

## Retour du lieutenant Boyd-Alexander et du major Powell-Cotton

Maurice Zimmermann

Annales de Géographie, Année 1907, Volume 16, Numéro 87  
p. 282 - 282

[Voir l'article en ligne](#)

### Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

#### Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.